



MAIRIE DE SAINT-ALBAN  
LOZÈRE

PLACE DU BREUIL  
48120 ST-ALBAN SUR LIMAGNOLE

## ARRÊTE MUNICIPAL D'OCTROI D'UNE AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles L. 2211-1, L. 2212-5 et L. 2213-1 à L. 2213-6,

**Vu** le Code de la Route, dans ses articles R. 411-21-1 et R. 417-10 10,

**Vu** la demande en date du 8 août 2022 présentée par l'Entreprise SARL Alain BRUN située à Z.A. du Pêcher à 48 130 PEYRE-EN-AUBRAC pour le déménagement de Madame CROZES Myriam domiciliée 30, Route de Saugues à Saint-Alban-sur-Limagnole en date du 29 août 2022 de 8h à 18h,

**Vu** que ce déménagement nécessite l'utilisation de véhicules et de matériels empiétant sur la Route de Saugues,

**Considérant** qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique, et réglementer la circulation et le stationnement,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : En raison des motifs ci-dessus indiqués **la voie de circulation sera rétrécie et le stationnement sera interdit le lundi 29 août 2022 de 8h à 18h.**

**Article 2** : le stationnement sera interdit et réputé gênant sur l'emprise du chantier.

**Article 3** : La pré signalisation et la signalisation réglementaires seront mises en place par l'entreprise SARL Alain BRUN. La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

**Article 4** : Toute intervention du service gestionnaire de la voirie, en cas de danger pour les usagers, sera facturée directement à l'Entreprise SARL Alain BRUN.

**Article 5** : Dès l'achèvement des travaux, tous décombres et matériaux devront être enlevés et la chaussée remise en son état initial.

**Article 6** : La présente autorisation peut être révoquée pour non-respect des conditions imposées.

Fait à Saint-Alban-sur-Limagnole,  
Le vendredi 12 août 2022

Le Maire,  
Samuel SOULIER

Ampliation sera transmise à :  
L'ENTREPRISE SARL Alain BRUN  
Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint-Alban  
Monsieur le Chef du centre des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban.